



PRAP 2S : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique – Sanitaire et Sociale - Formation Initiale -

LA FORMATION

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien.

COMPETENCES VISEES :

- Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels.
- Inscrire ses actions dans la démarche de prévention.
- Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels.
- Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles.

PEDAGOGIE :

- Utilisation de matériel selon référentiel PRAP, vidéo projection, illustration sur paperboard, présentation Powerpoint, support pédagogique. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes. Alternance de périodes de formation en présentiel et d'applications en établissement pendant l'intersession.
- Mise a disposition de documents, en ligne, en lien avec la formation.

PUBLIC VISE : Soignant ou faisant fonction.

PREREQUIS : Aucun

DUREE : 21 heures

EFFECTIF : 4 stagiaires minimum et 10 stagiaires maximum

LIEU : Dans votre établissement

INTERVENANT : Formateurs spécialisés dans le secteur de l'aide et du soin à domicile et sur les risques spécifiques à ce secteur, certifiés par l'INRS

LE PROGRAMME

1/ Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques professionnels

- Les cadres légal et institutionnel.
- Les enjeux de la prévention des risques.
- Les processus d'apparition des risques.
- Les différents risques du domicile.
- Les notions d'accident de travail, d'accident de trajet et de maladie professionnelle.

2/ Inscrire ses actions dans la démarche de prévention

- Connaître son potentiel d'action dans la démarche de prévention.
- Participer activement à la démarche de prévention.
- Interagir efficacement avec les autres acteurs de la prévention.

3/ Réaliser l'évaluation de ses risques professionnels

- Les techniques de prise de hauteur pour observer son travail.
- Les limites du corps humain : anatomie, physiologie, pathologies.
- Repérer les facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS.

- Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques.
- Évaluer ses contraintes physiques, mentales et émotionnelles.
- Analyser les phases de travail à risque dans son activité professionnelle.
- Les outils de recherche d'améliorations préventives.

4/ Adapter et optimiser ses pratiques professionnelles

- Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.
- Les handicaps physiques dus au travail.
- Les mobilisations basées sur les mouvements naturels du corps humain.
- Les mobilisations protectrices adaptées à la personne aidée.
- L'utilisation des aides techniques préventives.